

OUI

Au maintien de l'ONEMA,

au plan pluriannuel de recrutement,

à l'amélioration de nos statuts et de nos rémunérations,

au respect et à la valorisation de nos compétences et de notre technicité

NON

A la fusion avec l'ONCFS ou les Agences de l'Eau

à l'intégration des SD dans les DDEA et des DIR dans les Agences

à la perte des liens hiérarchiques avec les niveaux interrégionaux et le niveau national

au déni de nos métiers et compétences



le 3 février 2009

Vous allez désigner vos représentants au Comité Technique Paritaire Central

Un enjeu majeur.

Car beaucoup de choses se décident là, *normalement...*

Les élections 2009 de vos représentants au CTPC vont se dérouler dans une période particulièrement importante pour le devenir de notre établissement et l'avenir social et professionnel de ses agents. Votre VOTE est donc déterminant !

**Efficace et solidaire,
pour le service public**

**Pour vous représenter,
Pour exprimer vos revendications,**

VOTEZ CGT !

Tous les agents, quel que soit leur statut, peuvent voter.

Assurez-vous de votre inscription sur les listes

Nous contacter en cas de difficultés

ATTENTION : votre bulletin doit parvenir à la DG avant le 3 février 2009.

La CGT-ONEMA est un syndicat indépendant, membre de la fédération de l'équipement et de l'environnement CGT, première organisation syndicale au MEEDDAT (37% des voix) aux élections du CTPM de juin 2008. Vos votes à l'ONEMA y ont contribué.

Avec 7 représentants sur 15 au CTPM c'est un atout et une force.

QU'EST-CE QUE LE CTPC ?

Le CTPC est une structure paritaire composée à parts égales de représentants de l'Administration (6) et du personnel de l'établissement (6) et présidée par le Directeur Général. Les représentants du personnel sont désignés par les syndicats en fonction des résultats du scrutin .

Le CTPC est une instance importante dans la vie de l'établissement et de ses personnels. Il doit être consulté dans tous les domaines qui concernent la gestion des personnels (statuts, effectifs, régimes indemnitaires...), l'organisation et le fonctionnement de l'ONEMA, les problèmes d'hygiène et sécurité (CHS) et en règle générale sur toutes les grandes décisions à prendre pour l'ONEMA.

Dans le contexte actuel fixé par la RGPP, l'aspect politique de cette élection est très important :

✓ en votant massivement, vous montrez votre attachement et votre implication pour un vrai service public de l'environnement.

✓ en votant CGT, vous choisissez un syndicat qui défend toutes les catégories de personnel et s'attache à maintenir un ONEMA vertébré et correctement dimensionné pour remplir ses missions de connaissance et de protection des milieux.

Ce vote décidera aussi :

✓ de notre représentation au Comité d'Hygiène et Sécurité (CHS), instance dont la mise en place a été obtenue suite à un long combat de la CGT au CSP. Le CHS doit rester l'outil garantissant les bonnes conditions de travail des personnels.

✓ de la représentation au sein du conseil d'administration de l'APAS-ONEMA.

Les représentant(e)s CGT sortant(e)s :

Titulaires
Françoise FURNEL
Olivier LEROYER
Olivier LEDOUBLE

Suppléants
Philippe BARAN
Alain CARRIER
José BERDAYES

Leur action a été marquée par une **fermeté constructive**, pour être efficace, prolonger les luttes et actions des personnels du CSP puis de l'ONEMA, et relayer les interventions des élus CGT des autres commissions (CA, CCP, CAP, CHS, APAS).

Ainsi, ils sont intervenus sur des thèmes primordiaux

- **l'avenir de l'établissement,**
- **reconnaissance des métiers, de la technique et des compétences**
- **les missions et l'organisation des services sur tout le territoire**
- **le budget, les effectifs et les moyens de fonctionnement**
- **la défense des intérêts des personnels**

Lors des « débats » sur le projet de loi sur l'eau, avec la mise en place de l'ONEMA, les syndiqué(e)s CGT de l'ONEMA ont su, avec leurs élus, s'adresser à tous leurs collègues pour peser dans le rapport des forces. En effet, ils ont permis avec vous d'**éviter le démantèlement de l'établissement** : disparition des SD et des DiR, au profit d'un établissement « parisien » consacré à la seule collecte des données sur l'eau ou à la redistribution de crédits de recherche à d'autres...

La manifestation nationale d'octobre 2006, les interventions auprès des parlementaires avec nos amendements sur le projet de loi sur l'eau, les délégations au CTPM du MEDD, auprès du directeur de l'eau et dans les nombreux groupes de travail ont constitué des points d'appui précieux à mettre à l'actif de la CGT et des personnels. Chacun doit s'en souvenir pour le vote de nos représentants au CTPC.



NOS POSITIONS - NOS REVENDICATIONS

RGPP. La Révision Générale des Politiques Publiques qui s'impose à notre établissement n'est pas la conséquence d'une réflexion sur le « *Comment améliorer la protection de la Nature ?* » Elle s'impose par le « haut », par des directives venant directement de l'Elysée et du Budget. A charge ensuite à notre Ministère et à nos Directeurs d'expliquer le bienfait de la réforme, la nécessité de « moderniser », « rationaliser », etc, etc...

Les personnels de l'ONEMA ne doivent pas se tromper : **la RGPP c'est la machine de guerre du gouvernement pour « casser » la Fonction Publique, supprimer des postes, privatiser les missions...**

Quand on annonce la suppression de 150.000 postes de fonctionnaires, il devient indispensable de modifier les structures pour « boucher les trous », de « gratter » des postes à tous les niveaux : dans les ministères, les services déconcentrés et les établissements publics ! **L'ONEMA ne sera donc pas épargné !**

La CGT s'oppose à toute forme de fusion dans le cadre de la RGPP, notamment avec l'ONCFS ou les Agences de l'Eau, qui conduirait à un amalgame de nos compétences et spécificités, conduisant vu la complexité et la multiplicité des problèmes environnementaux, à des agents qui « touchent à tout » mais ne sont spécialistes de rien ! Cette multiplicité de compétences, de missions, de métiers est notre richesse collective. Elle doit être conservée et développée.

La CGT demande le renforcement de nos établissements publics en lien avec l'urgence écologique et les suites du Grenelle.

Etablissement. La CGT souhaite tout faire pour que l'ONEMA soit l'établissement public en charge de la connaissance, de la protection et de la restauration de l'eau et de milieux aquatiques. Et non l'arrière-cuisine du MEEDDAT en haut et les « porteurs de seaux » en bas...

La CGT refuse de brader aux bureaux d'études privés la collecte des données sur le terrain et revendique un rôle d'expertise dans notre domaine. Il faut développer une stratégie ambitieuse de Recherche-Développement impliquant toutes les directions, services et agents de l'établissement.

Parallèlement, **la CGT reste attachée au rôle joué par les SD et DiR dans la protection des milieux aquatiques** (avis techniques, contrôles - police de l'eau) et dans leur restauration : continuité écologique, renaturation...

Certains technocrates aimeraient que les agents de terrain de l'ONEMA fassent une police tous domaines selon le bon vouloir de chaque préfet : les manques d'effectifs pour nos SD, à l'ONEMA ou à l'ONCFS se verraient ainsi beaucoup moins. La technicité de nos missions de police des milieux aquatiques deviendrait ainsi un luxe inutile... **La CGT revendique au contraire** le renforcement de la formation des agents pour leur permettre de faire face à un environnement professionnel changeant et complexe.

Budget. Alors que le CSP bénéficiait de ressources de l'État de plusieurs millions d'euros, les 108 M€ de l'ONEMA proviennent entièrement des redevances sur la consommation et la pollution de l'eau : l'Etat réduit ainsi d'autant ses crédits.

Par le jeu des conventions croisées avec toute une série d'établissements, les dépenses de l'ONEMA aboutissent à une **externalisation de tâches** vers d'autres établissements, mais aussi vers des bureaux d'études.

Dans le contexte de rigueur budgétaire imposé par l'Elysée, **la CGT revendique le renforcement des moyens** de fonctionnement à l'ONEMA pour améliorer la rémunération de ses agents et faire face aux missions sans cesse croissantes.

Effectifs. En 2008, les recrutements de nouveaux ingénieurs ont été justifiés par les nouvelles missions confiées à l'établissement, mais malheureusement trop **souvent en CDD et sous-payés**. En outre, de **nombreux postes** d'ATE et de TE en SD et en DiR restent **vacants**. Ceci est très insuffisant pour

permettre un bon fonctionnement de l'ONEMA sur tout le territoire et à tous les niveaux.

La CGT, après avoir obtenu des recrutements avec la mise en place de l'ONEMA, **exige un plan pluriannuel de recrutement** de personnels de différentes qualifications : ATE, TE et ITA.

Elle **rejette la généralisation des emplois précaires** à l'ONEMA. Les CCD recrutés à la DG et en DiR doivent être pérennisés et rémunérés en fonction de leurs qualifications.

Statuts et rémunérations. **La gestion des corps ATE et TE doit être considérablement améliorée** dans tous ses aspects (organisation des concours, formation initiale et continue, promotions, mutations, régimes indemnitaires, constitution des dossiers de départs en retraite, reconnaissance de la pénibilité pour des départs anticipés à la retraite).

Notre demande de revalorisation du statut des contractuels ITA de l'ONEMA et d'autres établissements publics de l'environnement doit aboutir dès 2009, avec reclassement loyal, reconnaissance des qualifications et promotions à la clé.

Concernant la mise en place du « salaire au mérite » qui est une mesure « phare » du gouvernement et qui s'imposera à l'ensemble de la fonction publique, **la CGT est opposée** à sa conception actuelle qui a pour conséquence une valorisation de certains au détriment des autres (enveloppe budgétaire fixe). Vos représentants se donnent pour objectif le maintien de garanties collectives grâce à la mise en place d'un système d'évaluation loyal et transparent :

- ✓ basé notamment sur la définition préalable du rôle de chacun (fiches de poste)
- ✓ garantissant à minima le maintien des salaires actuels et la reconnaissance professionnelle.